



Coalition Gabonaise du Refus et de salut National
Réunion du 30 au 31 mai 2009
HOTEL SOFITEL BRUXELLES EUROPE
1 Place Jourdan, B - 1040 Bruxelles

Etats Généraux de la Réforme au Gabon : Une Nouvelle Constitution pour un Gabon Nouveau

Résolutions

Nous, Gabonais épris de patriotisme et réunis au sein de la Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National, aux fins de commencer, par les Etats-Généraux de la Réforme au Gabon tenus du 30 au 31 mai 2009 dans la ville de Bruxelles, le processus de Réforme constitutionnelle au Gabon en vue de l'établissement immédiat d'un Etat de droit,

Constatons :

- Que le blocage politique que le Gabon vit depuis 42 ans est de nature à mener à la violence généralisée, ce que ne souhaite aucun Gabonais, surtout en ce moment de transition politique caractérisée par le vide institutionnel ;
- Qu'il existe actuellement une vacance politique et institutionnelle de fait au Gabon qui compromet gravement toute possibilité de transition démocratique dans notre pays, surtout au moment où les forces du mal qui dirigent le Gabon depuis 42 ans se préparent à organiser la monarchisation et le pouvoir héréditaire au Gabon ;
- Que le refus du régime Bongo de démocratiser véritablement le Gabon depuis la Conférence Nationale de 1990, refus qui a mené à une rapide et radicale régression des droits et libertés au Gabon, constitue une grave atteinte au bien-être et à la dignité du peuple gabonais ;
- Que la Constitution gabonaise actuelle, ayant été instaurée dans le but de défaire le travail sacré accompli par les Gabonais réunis au sein de la Conférence Nationale de 1990, et cousue à la mesure des lubies monarchiques et de pouvoir héréditaire d'Omar Bongo et de son régime, ne correspond ni aux aspirations démocratiques des Gabonais ni à la potentialisation des forces vives de la nation en vue du progrès et du développement durables dans le cadre d'un état de droit ;
- Que la Constitution gabonaise de 1991 promulguée suite à la Conférence Nationale de 1990, si respectée par le régime en place, aurait dû mettre fin au règne d'Omar Bongo en 2003, et que la présence d'Omar Bongo au pouvoir en 2009 constitue une extension illégale de son pouvoir qui contredit l'esprit de la Constitution de 1991;
- Remettons en cause la légitimité présidentielle d'Omar Bongo au Gabon depuis décembre 2003 ;

- Gommons et annulons, avec effet immédiat, la Constitution de 2003 et toutes les modifications arbitraires y intégrées par le régime Bongo ;

- Restaurons dans toute son ampleur la Constitution de 1991 ;

En outre ;

En vue d'éviter que quelque président que ce soit, quelque régime que ce soit ne puisse plus jamais manipuler la Constitution en vue de servir les intérêts particuliers d'un homme ou d'un clan, et reconnaissant la nature indivisible de la nation gabonaise solidairement constituée au travers de sa loi fondamentale,

- Amplifions l'esprit démocratique de la Constitution de 1991 ;

- Et promulguons, comme nouvelle Constitution légitime de la République gabonaise, et pour le salut du Gabon, la loi fondamentale telle que réformée à Bruxelles par la Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National.

En conséquence,

- Considérant les aspirations démocratiques du peuple Gabonais maintes fois exprimées par les urnes et l'abstention électorale, et maintes fois déçues par les manipulations constitutionnelles et les fraudes électorales à répétition ;

- Considérant que la nation gabonaise aspire plus que jamais au changement démocratique immédiat au Gabon ;

Le peuple gabonais reconnaît comme incontournables les principes de droit contenus dans la nouvelle Constitution gabonaise établie à Bruxelles et en exige l'application immédiate.

Par ailleurs, devant l'urgence de la possibilité d'une vacance permanente du pouvoir au Gabon et en vue de permettre la renaissance effective et immédiate de notre pays, la Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National propose au gouvernement gabonais le plan de paix suivant, dont les détails seront transmis, sous peu, et sous plis spécial, non seulement au Parlement, au Premier Ministre, et à la Cour constitutionnelle gabonais, mais également aux ambassades et aux institutions internationales, y compris le Parlement européen et l'ONU ;

- La mise en place immédiate d'une plateforme de discussion entre le gouvernement et la Coalition en vue de l'application de la Réforme profonde des institutions imposée par la nouvelle Constitution du Gabon telle que promulguée, en toute neutralité, sans haine et sans esprit partisan, par la Diaspora gabonaise réunie à Bruxelles les 30 et 31 mai 2009 ;

- La mise en place d'une Commission multipartite visant à organiser, en conjonction avec l'ONU, la prise en charge totale de l'organisation, au Gabon, d'élections générales dans un délai d'un an maximum ;

- La mise en place d'un gouvernement de transition neutre visant à accompagner le processus de réforme en vue d'une élection transparente visant à établir, pour la toute première fois de l'histoire du Gabon, la légitimité des institutions et l'établissement d'un Etat de droit qui ait la confiance des Gabonais et qui permette le progrès et le développement durable au Gabon ;

- La mise en place d'une Commission de la Réconciliation et de la Vérité qui, en échange d'une amnistie générale pour les membres du Régime Bongo qui y participeraient, rétablirait l'entente nationale sans exclusive et amènerait le pays à une situation de paix optimisée en vue du redressement national.

Par contre, la Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National avertit le gouvernement contre toute tentative de refus de cette proposition de paix capable d'apporter la cohésion sociale, politique, économique et culturelle au Gabon ; parce que la Coalition estime neutre son travail de réhabilitation du Gabon dans un esprit de paix et de démocratie, tout refus de ces propositions patriotiques constituerait l'ultime confirmation du régime Bongo comme un régime qui, non seulement a peur de la démocratie, mais recherche criminellement la mort du Gabon ;

A ce titre, la Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National avertit le gouvernement gabonais que le peuple gabonais, au travers de la Coalition Gabonaise qui défend désormais ses intérêts, se réserve le droit de prendre ses responsabilités devant l'histoire aux fins de restaurer le Gabon dans sa dignité.

Dans un but de transparence et de communication avec les masses gabonaises dans la diaspora et au pays, la Coalition Gabonaise organisera une tournée internationale au sein de la Diaspora et au Gabon même, aux fins de présenter la Nouvelle Constitution du Gabon aux Gabonais et commencer avec eux la renaissance nationale que tous attendent.

Fait à Bruxelles, le 31 mai 2009

La Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National.